Zeitschrift: Curaviva : revue spécialisée

Herausgeber: Curaviva - Association des homes et institutions sociales suisses

Band: 4 (2012)

Heft: 4: Esprit de famille : la place des proches en institution

Artikel: Sans les proches aidants, notre système de santé s'effondrerait, écrit Silvia Schenker : "La peur des coûts supplémentaires pour l'Etat est grande"

Autor: Schenker, Silvia

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-813836

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Sans les proches aidants, notre système de santé s'effondrerait, écrit Silvia Schenker

«La peur des coûts supplémentaires pour l'Etat est grande»

«Les aidants sont épuisés», «Pas de répit pour les proches» … Tels sont les gros titres des médias lorsqu'ils rendent compte de l'immense travail des proches aidants et de leur situation précaire. C'est une réalité: l'aide fournie par les proches, plus particulièrement par les femmes à titre gracieux, atteint douloureusement ses limites. Le monde politique est généralement sensible aux scandales relatés dans les médias et réagit par une vague d'interventions parlementaires. Tout reste étrangement calme, en revanche, lorsqu'il est question des proches aidants. Il y a bien des interpellations. Mais elles sont le plus souvent isolées et n'ont déployé que peu d'effets à ce jour.

Il y a quelques semaines, une timide percée a enfin eu lieu. Deux interpellations ont réussi à passer le cap du conseil et ont été envoyées à la sous-commission en charge de la politique familiale pour qu'elle élabore un projet de loi. C'est donc à cette sous-commission, que je suis très heureuse de présider, de s'emparer du dossier. Mais le chemin vers un projet de loi et un allègement nécessaire et urgent de la charge des proches aidants est encore long.

«Parler de la situation des proches aidants implique de parler aussi de la maladie et de la mort.»

Silvia Schenker, conseillère nationale, PS, Bâle-Ville

Pourquoi le politique peine-t-il tant?

Comment expliquer le peu d'intérêt que la classe politique témoigne à ce sujet? On ne peut que formuler des hypothèses. Parler de la situation des proches aidants implique nécessairement de parler de la maladie et de la mort. Dans une société qui laisse peu de place à la maladie et à la déchéance physique, le débat – et ce qui s'ensuit – devient difficile. Il est évident que la maladie et la mort n'ont pas leur place dans notre société orientée vers la performance; elles sont occultées, voire tabouisées. Si les employés eux-mêmes n'osent pas parler de la charge qu'ils assument, les employeurs ne s'interrogeront pas sur la possibilité de concilier le rôle de proche aidant et l'activité professionnelle. Le premier pas en direction d'une solution consiste à nommer le problème. Cela vaut aussi ici.

Nous ferions bien d'entreprendre quelque chose pour prévenir le surmenage des proches aidants.

La difficulté à débattre de cette question réside également dans la diversité et la complexité des situations individuelles et des problèmes rencontrés par les personnes concernées. Une fille et un fils qui travaillent, et dont les parents atteints de démence requièrent des soins, sont confrontés à d'autres contraintes que le conjoint d'une personne âgée en perte d'autonomie. Les parents qui souhaitent s'occuper à la maison de leur enfant en situation de dépendance lourde font face à d'autres difficultés que les proches d'un parent souffrant d'un handicap psychique. Les proches aidants qui bénéficient de bonnes conditions matérielles ont d'autres besoins que ceux qui arrivent déjà à peine à nouer les deux bouts mais qui veulent malgré tout s'occuper de leur parent malade.

Notre part de responsabilité à la souffrance humaine

Quand bien même les situations individuelles sont si différentes et nombreuses, nous devons nous en préoccuper et rechercher des solutions. Les proches aidants accomplissent un travail énorme qui ne profite pas uniquement à celui à qui il fait du bien. Sans les proches aidants, les personnes concernées dépendraient entièrement des professionnels de l'aide et des soins. Et sans les proches aidants, notre système de santé s'effondrerait tout simplement. Il n'y a pas suffisamment de places dans les structures d'accueil de longue durée ni, surtout, suffisamment de personnel pour prendre en charge tout le travail nécessaire, assuré aujourd'hui par les proches aidants.

Les politiciens ne l'affirment pas ouvertement, mais la peur des coûts supplémentaires que cela engendrerait pour l'Etat est grande. Elle fait obstacle à la concrétisation d'idées et de propositions qui existent bel et bien. Malgré tout, nous ferions bien d'entreprendre quelque chose pour prévenir le surmenage et l'épuisement des proches aidants. Sans cela, c'est à une facture bien plus élevée que nous devrons nous préparer – sans compter la souffrance humaine à laquelle nous aurons notre part de responsabilité. Le temps des déclarations d'intention susurrées du bout des lèvres est définitivement révolu. ●

Texte traduit de l'allemand